

Naf naf : Les reclassements Beaumanoir, **Un échec cuisant**

Le constat est sans appel : sur 253 postes proposés par le Groupe Beaumanoir, seuls 10 salariés parmi les 473 licenciés de NAFNAF ont accepté un reclassement. L'instabilité permanente et l'absence de perspectives solides ont fini par convaincre les salariés que ce secteur n'offre plus de garanties pour construire un avenir professionnel stable.

Quatre PSE en moins de cinq ans : des salariés épuisés

Les équipes de NAFNAF ont traversé quatre plans sociaux en moins de cinq ans. Ces chocs répétés ont laissé des traces profondes : traumatismes, fatigue morale, peur de l'avenir. Pour beaucoup, retourner dans l'habillement signifie revivre les mêmes épreuves.

Un groupe qui ne fait pas rêver

Beaumanoir, déjà critiqué pour son manque de dialogue social, n'a pas su donner confiance. Le très faible taux d'adhésion aux reclassements est le reflet d'une image dégradée et d'un management qui ne suscite ni envie ni adhésion.

Choisir son avenir, plutôt que le subir

Face à cette impasse, les salariés de NAFNAF ont fait un autre choix :

- Devenir acteurs de leur avenir professionnel plutôt que de le subir,
- Se reconvertir dans des secteurs plus porteurs,
- Se libérer d'un modèle économique fragile et destructeur.

Ce rejet des propositions de reclassement n'est pas un accident, mais le signe d'une prise de conscience collective : l'habillement, tel qu'il est aujourd'hui, n'offre plus de perspectives viables et stables.



SERVICES
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

La CFDT Services regrette la disparition d'enseignes qui s'opère dans l'indifférence quasi-générale, alors que ce sont des milliers de salariés qui voient leur avenir fragilisé (Camaïeu, Gap, Z, Cop Copine, etc.). Tous les mois de nouvelles marques de prêt-à-porter se retrouvent devant le tribunal de commerce, parfois jusqu'à la liquidation, et les boutiques ferment par centaines.

2024 a été une année particulièrement marquée par des PSE et licenciements collectifs, et malheureusement la même tendance se dessine déjà pour 2025.

Nous interpellons l'État et l'opinion publique : à quoi servent réellement les aides publiques accordées aux entreprises ?

Ces aides, financées par les contribuables, n'ont de sens que si elles garantissent la pérennité de l'emploi. La CFDT Services demande une transparence et un contrôle renforcé sur leur utilisation.

Anticiper et sécuriser l'emploi

La CFDT Services appelle les représentants des branches à mettre en place des mesures concrètes et durables pour :

- Assurer la pérennité des emplois,
- Anticiper les évolutions du secteur,
- Sécuriser l'employabilité des salariés.

Il en va de la responsabilité de tous les acteurs sociaux et économiques.

La CFDT Services reste ouverte au dialogue, y compris au sein du ministère de l'Économie, pour construire ensemble des solutions à la hauteur des enjeux.

Secrétaire national

Aurélie Flisar
06 34 48 59 03

Déléguée syndicale

Angélique Idali
06 60 40 18 30

Relations Presse :

Odile Stanciu
06 21 62 05 05
ostanciu@services.cfdt.fr

FÉDÉRATION DES SERVICES CFDT Chez Artois Bâtiment A/11 rue de Cambrai CS 40091 75945 Paris Cedex 19 - 01 48 10 65 90 - services@cfdt.fr - cfdt-services.fr #RS @CFDT Services

Commerce ■ Hôtellerie ■ Tourisme ■ Restauration ■ Propreté ■ Prévention - Sécurité ■ Habillement - Cuir - Textile - Blanchisserie ■ Mouvements et Associations
Immobilier ■ Travail temporaire ■ Services aux particuliers ■ Assistantes maternelles ■ Chambres consulaires ■ Professions judiciaires

